



**BUREAU
VERITAS**

Bureau Veritas Certification

LABEL PROVIAL®

Garantissez la qualité et l'optimisation de la prise en soin des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer dans votre EHPAD.

RECONNAITRE LA QUALITE D'UNE PRISE EN SOINS SPECIFIQUE

La complexité de la prise en soin des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer requiert l'implication tant des personnels de l'établissement que des partenaires extérieurs dans une démarche coordonnée axée sur le bien-être de la personne accueillie.



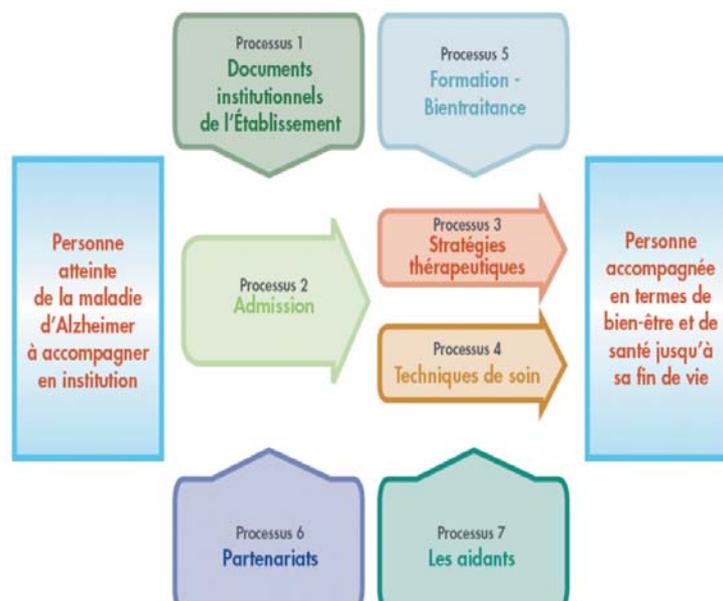
Le référentiel PROVIAL® vise à décrire un cadre de références organisationnel pour un établissement dont certains des résidents sont atteints de cette pathologie.

La démarche PROVIAL®, au regard de la spécificité du public se démarque et peut être complémentaire aux autres démarches qualité déjà initiées dans les établissements accueillant des personnes âgées. Elle n'est pas exhaustive dans son approche, mais elle vise les aspects essentiels des activités réalisées au sein des EHPADs.

Développée grâce à la réflexion de professionnels du secteur de la personne âgée, la démarche PROVIAL® est axée sur les exigences essentielles à la prise en soin du résident atteint.

Elle s'articule autour de sept processus managériaux, opérationnels et supports.

Cartographie des processus du Référentiel PROVIAL®

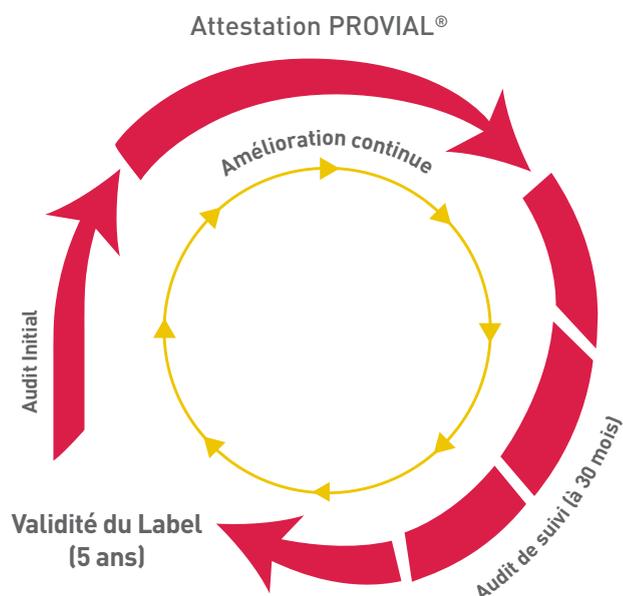




NOTRE MÉTHODOLOGIE

L'établissement choisit de s'engager dans la démarche et de faire attester de la conformité de son organisation par un organisme tiers reconnu et indépendant.

- Un contrat avec Bureau Veritas Certification est établi.
- Un auditeur réalise l'audit selon le référentiel.
- Après avis favorable du Comité, l'attestation de conformité est délivrée et permet à l'établissement de communiquer sur sa labellisation PROVIAL®.



UN LABEL DE RECONNAISSANCE, UN OUTIL DE COMMUNICATION

L'audit de labellisation est l'aboutissement de la mise en œuvre de la démarche.

Il confirme ainsi de manière objective que la démarche est effective dans l'établissement.

Il valorise le travail de mise en œuvre et l'implication des équipes par un organisme indépendant et compétent.

Il dynamise la mise en œuvre de la démarche grâce aux constats mis en exergue lors des audits.

Le label permet d'afficher l'engagement de l'établissement et son sérieux et de communiquer auprès des parties intéressées : personnels, résidents, familles, professionnels extérieurs, partenaires, autorités...



CONTACT

Bureau Veritas Certification France - Filière Santé/Social

- Tél. : 01 55 89 65 65
- Fax : 04 78 66 82 65
- Email : info.esms@fr.bureauveritas.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS

■ www.bureauveritas.fr/certification